



# Conseil Municipal du 18/03/2016

Téléphone : 02 99 34 10 20  
Télécopie : 02 99 34 09 04

Date de convocation : 11 mars 2016

Début de séance : 19h30  
Fin de séance : 22h30

Nombre de conseillers en exercice : 15  
Nombre de conseillers présents : 12  
Nombre de pouvoirs : 3  
Nombre de voix : 15  
Secrétaire de séance : Mme JUSTAL Martine

## 12. Compte administratif 2015 de la commune

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, **adopte** et **vote** le compte administratif 2015 de la commune, qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de + 144 374.44 € et un déficit d'investissement de - 338 195.78 €

VOTE : 14 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

## 13. Compte administratif annexe Assainissement 2016

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, **adopte** et **vote** le compte administratif annexe Assainissement de l'année 2015, qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de + 48 902.50 € et un excédent d'investissement de + 58 470.40 €

VOTE : 14 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

## 14. Compte de gestion budget de la commune 2015

Le conseil municipal **déclare** que le compte de gestion du budget de la commune dressé pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve.

## 15. Compte de gestion budget annexe Assainissement 2015

Le conseil municipal **déclare** que le compte de gestion du budget annexe du service Assainissement, dressé pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve.

## 16. Affectations des résultats 2015 Budget de la commune

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, **décide** d'affecter les résultats 2015 du budget principal de la commune comme suit :

Excédent de fonctionnement de **144 374.44 €** + recette exceptionnelle de **17 848.77 € = 162 223.21 €** :

- A l'article **1068** : **162 223.21 €**

Déficit d'investissement – 338 195.78 € :

- A l'article **D001** : **338 195.78 €**

VOTE : 15 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

## 17. Affectations des résultats 2015 Budget annexe Assainissement

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, **décide** d'affecter les résultats 2015 du budget annexe Assainissement.

Excédent de fonctionnement + **48 902.50 €** :

- A l'article **R 002** : 48 902.50 €

Excédent d'investissement + **58 470.40 €** :

- A l'article **R001** : 58 470.40 €

VOTE : 15 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

## 18. Budget primitif de la commune au titre de l'année 2016

Le Conseil Municipal **décide**, après avoir délibéré à l'unanimité, d'approuver et de voter le budget primitif de la commune au titre de l'année 2016 :

Section fonctionnement : 799 084.00 €

Section Investissement : 1 909 526.94 €

VOTE : 15 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

## 19. Budget primitif annexe Assainissement au titre de l'année 2016

Le Conseil Municipal **décide**, après avoir délibéré à l'unanimité, d'approuver et de voter le budget primitif Assainissement au titre de l'année 2016 :

Section d'exploitation :

Dépenses : 51 400.00 €

Recettes : 104 902.50 €

Section investissement :

Dépenses : 35 000.00 €

Recettes : 83 070.40 €

VOTE : 15 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

## 20. Taux d'imposition sur les ménages 2016

Le Conseil Municipal **décide**, après avoir délibéré à l'unanimité de modifier les taux d'imposition sur les ménages de la façon suivante :

Taxe d'habitation : 14.50 %

Taxe foncière bâti : 16.50 %

Taxe foncière non bâti : 50.50 %

VOTE : 15 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.